GEL DE L'EXPORTATION DES DÉCHETS FERREUX ET NON FERREUX

Une mesure pénalisante pour l'économie nationale ?

Le gel de l'exportation des déchets ferreux et non ferreux serait-il contraignant pour l'économie nationale ? Oui, en ce sens que cette mesure, selon des opérateurs, génère un préjudice de 700 millions de dollars pour le Trésor, voire n'empêche pas la prolifération de la contrebande...

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Sous l'égide de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA, présidée par Salah Souilah), le comité national des exportateurs des déchets ferreux et non ferreux a, hier à l'hotel Es Safir, réuni ses adhérents.

L'occasion pour le comité qui compte quelque 300 collecteurs et exportateurs et représente 40 000 postes d'emploi, de se muer effectivement en fédération nationale affiliée à l'UGCAA.

Mais aussi de se tracer une ligne de conduite et un programme d'actions nécessitées, argue-t-on, par les difficultés et la «situation catastrophique» que subissent ces opérateurs.

Ces derniers s'estiment, en effet, lésés par l'interdiction de l'exportation de ces déchets, effective depuis 2009 pour les non ferreux et depuis 2010 pour les ferreux. Certes, prise dans le cadre de deux lois de finances complémentaires, cette mesure visait à mieux lutter contre la contrebande mais aussi, et objectif annoncé récemment, à garantir l'approvisionnement des futurs complexes sidérurgiques.

Néanmoins, les opérateurs concernés, notamment le vice-président du comité, Ahmed Chenine, ainsi que l'ancien secrétaire général du comité, Noureddine Sergoua, déplorent le fait que cette mesure a provoqué, et de facto, la mise en chômage de cet important effectif, l'entassement de quantités importantes dans les hangars.

Mais aussi le fait que cette mesure nuise aux investissements importants et coûteux consentis pour leurs équipements et n'a pas été profitable à l'économie nationale, le vice-président du comité évoquant un préjudice de 700 millions de dollars au Trésor, en rappelant que le volume d'exportation avoisinait les 500 000 tonnes et que les contrats contractés avec des clients étrangers sont devenus caducs.

Photo : DR

Des milliers de tonnes de ferraille font l'objet d'une contrebande régulière.

Et d'autant que des centaines de millions d'euros de bénéfices ne sont pas rapatriés, en considérant que la tonne de ferraille fluctue actuellement autour des 350 euros et qu'un kilo de déchets non ferreux est estimé à 5,70 euros, au niveau du marché mondial.

Or, l'Etat «ne récupère rien», relève Noureddine Sergoua qui relève que c'est la contrebande qui profite davantage. Une contrebande qui augmente, dira le vice-président du comité, a contrario justement de l'objectif initial des pouvoirs publics.

Ainsi, entre 6 à 7 000 tonnes de cuivre et des milliers de tonnes de ferraille font l'objet d'une contrebande régulière, indique-t-on.

Or, la décision gouvernementale d'obliger les entreprises publiques de récupération, en contrepartie d'un prêt de 4 milliards de dinars, à stocker les déchets durant deux ans en attendant que les futurs complexes de Boumerdès, Oran et Bellara (Jijel) soient opérationnels, semble aléatoire.

Faisant état d'un important stock de déchets inutilisés mais aussi d'une incapacité à couvrir totalement la demande en matières premières des futurs investisseurs, l'ancien dirigeant du comité estime qu'une levée partielle de la mesure d'interdiction est possible.

A charge cependant de permettre à toute entreprise, publique ou privée, d'agir pour protéger la production nationale et que les prix de vente pratiqués par les futurs investisseurs soient indexés sur les prix à l'export moyennant les frais.

Au-delà des diverses propositions et actions que cette fédération formule ou compte prendre, l'organisation de rassemblements devant les Douanes nationales et le blocage de voies de circulation ayant été évoqués récemment, il s'agit surtout de relancer le dialogue entre ces opérateurs et les pouvoirs publics, un dialogue inabouti jusque-là, relève-t-on.

C. B.

SCLÉROSE EN PLAQUES

Des chiffres alarmants et un traitement onéreux

A défaut d'une étude épidémiologique, les spécialistes estiment le nombre de cas de sclérose en plaques entre 7 500 et 15 000 en Algérie. Une maladie qui demeure la plus fréquente des pathologies neurologiques et dont le traitement coûte cher.

Rym Nasri - Alger (Le Soir) - Maladie inflammatoire, la sclérose en plaques (SEP) affecte le système nerveux central, notamment le cerveau, les nerfs optiques et la moelle épinière. Elle se manifeste par différents symptômes tels que les troubles de la vision et moteurs.

«Causée par des facteurs génétiques et environnementaux indéterminés, la sclérose en plaques reste une maladie neurologique mystérieuse. Son traitement n'est pas curatif, il permet uniquement d'atténuer les symptômes et de ralentir la progression de la maladie et le handicap moteur», a expliqué le Pr Aït Kaci Mahmoud, chef de service neurologie de l'hôpital Aït Idir, hier, lors d'une réunion scientifique tenue à Alger. Toutefois, poursuit-il, «le traitement, même disponible en Algérie, demeure cher et lourd. Il est de 10 millions de centimes par malade par mois».

De son côté, le Pr Meriam Tazir, chef de service neurologie au CHU Mustapha-Pacha, a estimé que l'Algérie enregistre chaque année entre 20 et 30 nouveaux cas. Soulignant l'aspect handicapant de cette maladie à la longue, elle a préconisé le diagnostic précoce. La rencontre a été l'occasion pour les experts algériens et étrangers de débattre du diagnostic de la sclérose en plaques et des nouveautés en matière de thérapie.

«Tous les traitements disponibles pour cette pathologie sont admissibles par voie injectable. Cette nouvelle molécule est la première molécule par voie orale. Elle constitue ainsi un certain réconfort pour les patients. Ce médicament possède un nouveau mécanisme pour bloquer le système immunitaire et son efficacité est très intéressante», a expliqué le Pr De Sèze, neurologue de l'hôpital de Haute Pierre de Strasbourg (France).

R. N.

EL TARF : RETOUR DU MAUVAIS TEMPS ET DES INONDATIONS

Plusieurs axes routiers fermés à la circulation automobile

La wilaya d'El Tarf renoue de plus belle avec le spectre des inondations suite aux pluies diluviennes qui se sont abattues dans la nuit de vendredi à samedi et qui continuent encore, et ce, jusqu'à aujourd'hui vers 18 heures, selon un bulletin météo spécial (BMS).

Selon la cellule d'information de la Protection civile, la route communale reliant la commune du Lac des Oiseaux à la localité de Sbâa, dans la commune de Berrihane, a été fermée à la circulation automobile suite à l'inondation de la chaussée sur plusieurs kilomètres. De même pour la route reliant la commune de Drean à la commune de Besbes. Idem pour la route entre la commune de Zitouna et la localité d'El Mradia.

Ce sont tous les hameaux et mechtas de la commune de Bouteldja qui sont actuellement isolés du monde. Les habitants sont pris au piège par la furie des eaux de l'oued Boulatane. Par ailleurs, les habitants de la cité populeuse, Sidi-Slimane, relevant de la commune de Zerizer, ont vécu, dans la soirée de vendredi, l'enfer. Le réseau d'évacuation des eaux usées a déversé dans la cité en question des dizaines de milliers de mètres cubes d'eau polluée. Les citoyens redoutent maintenant la déclaration d'une pandémie de typhoïde. Au niveau de la cité El Mardja, dans la même commune, les citoyens ont sollicité l'aide des responsables locaux pour prendre en charge la réfection de leurs habitations touchées pour la deuxième fois par les inondations et ce, au bout de deux semaines.

Les éléments de la Protection civile sont intervenus pour le pompage de l'eau dans plusieurs cités des communes de Bouhadjar et Aïn El Assel.

Par ailleurs, les deux lycées d'El Tarf et celui de la commune du Lac des Oiseaux ont été complètement inondés, alors que les communes de Zitouna et Bouteldja ont passé la nuit dans le noir suite à l'interruption du courant électrique durant 24 heures.

Actuellement, la Protection civile ainsi que la cellule de crise installée au niveau du siège de la Wilaya sont en alerte maximum. Des citoyens nous ont affirmé que des unités de l'armée se sont déplacées dans la commune d'Echatt pour venir en aide aux citoyens de la localité de Ben Amar.

Par ailleurs, les trois barrages que compte la wilaya sont remplis à ras bord. Les déversements d'eaux sont automatiques et vont certainement provoquer des crues dévastatrices pour le secteur agricole, qui n'arrive pas à sortir de l'ornière des inondations récurrentes avec comme conséquence majeure d'autres pertes colossales.

Reste que cette fois-ci, la wilaya sera certainement déclarée zone sinistrée, du moins partiellement.

Daoud Allam